

# Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Territoire Nord Picardie

Année scolaire 2025/2026



## Frais de scolarité

	Coefficient familial					Extérieurs CCTNP
	< 467 €	Entre 467 et 675 €	Entre 675 et 926 €	Entre 926 et 1349 €	> 1349 €	
<b>Musique</b>						
<b>Eveil collectif (4-5 ans)</b> cours collectif 45 min	60 €	80 €	100 €	120 €	140 €	200 €
<b>Initiation (6 ans)</b> cours collectif 45 min + cours instrument 20 min	95 €	110 €	125 €	140 €	155 €	250 €
<b>Cours de musique (à partir de 7 ans)</b> cours collectif FM + cours individuel FI*	190 €	220 €	250 €	280 €	310 €	500 €
<i>Avec harmonie ou pratique collective</i>	171 €	198 €	225 €	252 €	279 €	300 €
<b>Instrument supplémentaire</b>	95 €	110 €	125 €	140 €	155 €	250 €
<b>FM seule</b>	60 €	80 €	100 €	120 €	140 €	200 €
<b>Discipline collective CCTNP seule</b>	40 €	50 €	60 €	70 €	80 €	120 €
<b>Instrument seul (à partir de FC2) ou Adulte (hors cursus - sans FM)</b>	100 €	150 €	190 €	220 €	240 €	400 €
<i>Avec harmonie ou pratique collective</i>	90 €	135 €	171 €	198 €	216 €	280 €
<b>Location instrument</b>	100 €					200 €
<b>Théâtre</b>						
<b>Eveil et Initiation (8 - 14 ans)</b>	90 €	135 €	171 €	198 €	216 €	280 €
<b>Cours de Théâtre (à partir de 15 ans)</b>	100 €	150 €	190 €	220 €	240 €	400 €
<i>Avec inscription dans une troupe de théâtre TNP ou seconde pratique au sein du CRI</i>	90 €	135 €	171 €	198 €	216 €	280 €

Réduction de 10% pour toute personne d'une même famille ( sauf extérieur)

\* FM / FI : Formation musicale / Formation instrumentale

Frais de dossier de 30€, pour tout dossier déposé (période d'essai comprise)

### Modalités de facturation :

- 1ère facturation en novembre, participation forfaitaire fixée à 30€ pour tous les usagers inscrits (période d'essai comprise). Cette 1ère facturation est non remboursable et déductible des frais de scolarité définitifs restant dus ;
- 2ème facturation en janvier d'un pourcentage de 60% ;
- 3ème facturation en juillet d'un pourcentage de 40%. Les restants dus inférieurs à 30€ à la suite de la première facturation, seraient facturés en une seule fois en juillet.